



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 1019

Texte de la question

EMPLOIS NON POURVUS

M. le président. La parole est à M. Pierre Léautey, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Pierre Léautey. Monsieur le ministre de l'emploi, la semaine dernière, lors de son discours devant la conférence sociale, le Président de la République a confirmé la mobilisation générale en faveur de l'emploi. C'est indispensable et toutes les composantes de la majorité vous soutiennent pour relever le défi de l'inversion de la courbe du chômage.

Après des années pendant lesquelles l'UMP attendait de l'attribution dispendieuse de cadeaux fiscaux aux plus fortunés une amélioration de la vie quotidienne de nos concitoyens, le temps de l'action et de la détermination est venu. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Bernard Deflesselles. Oui, on le voit !

M. Pierre Léautey. En effet, notre majorité de gauche a lancé plusieurs chantiers considérables. Les contrats de génération vont lier les destins professionnels de 500 000 jeunes et de 500 000 seniors. Les emplois d'avenir montent en charge dans nos départements pour atteindre, à terme, le nombre de 250 000. Le crédit d'impôt compétitivité emploi abaisse le coût du travail sans diminuer les salaires. La sécurisation de l'emploi fluidifie le marché du travail tout en garantissant des droits nouveaux aux salariés. Les dispositifs de redressement productifs luttent contre les délocalisations.

Monsieur le ministre, le Président de la République a annoncé que notre majorité allait ouvrir un nouveau front dans la guerre contre le chômage. En effet, une attention particulière va être portée aux emplois non pourvus. Selon les estimations, il y a entre 200 000 et 300 000 emplois non pourvus. C'est une perte de richesse et d'énergie pour toute la société. Alors que le chômage atteint des niveaux record, nos concitoyens ne comprendraient pas que le Gouvernement ne se saisisse pas de cette question.

M. Bernard Deflesselles. D'ailleurs, ils ne comprennent pas !

M. Pierre Léautey. Nous devons aussi améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi. Cela passe par un effort d'organisation du marché du travail et nécessite de mettre l'accent sur la formation professionnelle. Monsieur le ministre, quelle méthode a été retenue par le Gouvernement pour conduire le chantier de la résorption des emplois non pourvus ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

M. Michel Sapin, *ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social*. Monsieur le député, vous avez rappelé les outils qui sont déjà en place, et vous avez appelé à la mobilisation pleine et entière pour les mettre en oeuvre comme nous l'avons fait lors de la conférence sociale et comme nous le refaisons depuis.

C'est le cas pour les emplois d'avenir, qui montent en charge extrêmement rapidement car aujourd'hui, sur tous les territoires, l'efficacité de cet outil en faveur des jeunes est apparue, et il est mis en oeuvre. C'est aussi le cas pour les contrats de génération, qui marchent très bien dans les petites entreprises de moins de cinquante salariés. Je demande à toutes les entreprises, même les plus grandes, d'ouvrir et de conclure les négociations pour permettre l'embauche de jeunes tout en maintenant des seniors dans ces entreprises.

Et puis il existe ce que vous appelez à juste titre l'adéquation entre l'offre et la demande. Nous connaissons tous

des chefs d'entreprises qui ont un emploi à pourvoir et ne trouvent personne pour l'occuper ; et de l'autre côté nous connaissons trop de chômeurs qui recherchent un emploi avec détermination mais n'ont pas la bonne qualification pour occuper cet emploi. C'est à cela que nous allons nous attaquer dans les toutes prochaines semaines.

Je vais mettre à profit le mois de juillet, avec les partenaires sociaux et les collectivités territoriales, tout particulièrement les régions, pour identifier les besoins réels, filière par filière, métier par métier, région par région, ainsi que pour identifier les bons outils - car ils existent, il n'est pas nécessaire d'en inventer de nouveaux. Il suffit de mettre en oeuvre les outils existants.

Nous allons également mobiliser les financements. Cela concerne les partenaires sociaux qui gèrent les fonds de la formation professionnelle et qui doivent les affecter en priorité vers les personnes qui cherchent du travail et qui ont une offre d'emploi en face d'eux, afin de leur permettre d'acquérir la qualification nécessaire. Cela concerne aussi les régions, dont c'est l'une des responsabilités, et je les remercie. Cela concerne enfin l'État, qui apportera évidemment sa contribution.

Dès le mois de septembre, ce plan d'action sera en place et 30 000 postes seront pourvus pour 30 000 personnes qui cherchent un emploi. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Pierre Léautey](#)

Circonscription : Seine-Maritime (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1019

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 juin 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 juin 2013](#)